



Président : Dominique THIROUIN

22, rue de la Chapelle-Villeneuve-91670 ANGERVILLE  
tél. : 01.64.95.20.38 Fax : 01.69.95.05.82

Secrétaire: Thierry BLIN 14 rue de la Poste 45140  
INGRE tel : 02 38 74 93 04 – mail : th.mc.blin@free.fr

Circuit : tél. : 01.69.95.00.00 Fax : 01.69.95.12.58

Mail: [askangerville@wanado.fr](mailto:askangerville@wanado.fr)

[www.askangerville.fr.st](http://www.askangerville.fr.st)

## 40<sup>ème</sup> CHALLENGE DE L'ARMISTICE 1 HEURE 30 MINIMES/CADETS 10 & 11 NOVEMBRE 2007

### REGLEMENT DU CHALLENGE DE L'ARMISTICE :

#### Article 1 : ORGANISATION

**1.1 L'A.S. KARTING ANGERVILLE** organise son **40<sup>ème</sup>** CHALLENGE DE L' ARMISTICE les 10 et 11 novembre 2007, sur le circuit de Villeneuve Angerville, homologué en catégorie 1 sous le n° 9114060383 E 10 A 1196, et le permis d'organisation K 218 du 1 septembre 2006.

Cette course s'organise en :

- Une d'endurance de « **Une heure trente** » pour les catégories **Minime et Cadet**
- Une endurance de « **200 kilomètres** » pour les catégories **100 cm<sup>3</sup> et 125 cm<sup>3</sup> SBV**

**1.2 L'A.S. KARTING ANGERVILLE** a souscrit une assurance manifestation sportive.

**1.3 LA DIRECTION DE COURSE** sera composée de :

Directeur de course	:	Thierry BLIN N° 59429
Commissaires sportifs	:	Daniel VAST N° 59228 Dominique THIROUIN N° 58922, Patrick GOUT N° 82035
Commissaires techniques	:	Michel CAPTUS N° 69195 Christian GENTYN° 100448
Responsable Commissaires de Piste	:	Patrick FEIX Armco
Responsable Chronométrage	:	Christine Fayard
Médecin	:	Jacques DIAWARA

#### **1.4: HORAIRES PREVISIONNELS**

##### **SAMEDI 10 NOVEMBRE 2007**

A partir de 10 h 00	Contrôle administratif et technique
9 h 00 à 12 h 00	Essais libres 1 heure trente et Challenge (par série)
12 h 00 à 13 h 30	Pause repas
13 h 30 à 14 h 30, (environ 10 min par série)	Essais libres 1 heure trente et Challenge
15 h 00 à 15 h 15	Groupe 1 Essais chronométrés Challenge
15 h 20 à 15 h 35	Groupe 2 Essais chronométrés Challenge
15 h 40 à 15 h 55	Essais chronométrés 1 heure trente Minimes
16 h 00 à 16 h 15	Essais chronométrés 1 heure trente Cadets
16 h 30 à 17 h 15	Essais libres (environ 10 mn par série)

##### **DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2006**

8 h 45 à 9 h 00	Essais libres 1 heure trente Minimes
9 h 00 à 9h 15	Essais libres 1 heure trente Cadets
9 h 15 à 9 h 30	Groupe 1 Essais libres Challenge
9 h 30 à 9 h 45	Groupe 2 Essais libres Challenge

## 1 HEURE TRENTE MINIMES/CADETS

9 h 50 Briefing  
10 h 00 Pré-grille  
10 h 15 Départ lancé  
12 h 15 Remise des prix

## CHALLENGE DE L'ARMISTICE

13 h 05 Briefing  
13 h 15 Pré-grille  
13 h 30 Départ lancé  
18 h 30 Remise des prix

### Article 2 : CONCURRENTS ET PILOTES:

#### 2.1 LICENCES

Le Challenge de l'Armistice est ouvert à tout pilote de plus de 15 ans au cours de l'année 2006, détenteur d'une licence nationale ou internationale de karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité.

La course de 1 heure trente est ouverte aux pilotes munis d'une licence minime ou cadet.

#### 2.2 PILOTES ADMIS

Course Minimés Cadets : Les équipages seront constitués de deux pilotes de la même catégorie.

200 Km : Les équipages seront constitués de deux pilotes.

#### 2.3 INSCRIPTIONS

Les inscriptions (Voir feuille d'engagement ci-jointe) devront parvenir par écrit avant le 12 octobre à l'adresse du secrétaire, avec les droits d'engagement d'un montant de 120 Euros par équipage 200 km et 75 Euros par équipages minimés ou cadets.

Seuls seront retenus et confirmés par courrier à partir du 15 octobre les 40 équipages engagés par course par décision de l'A.S. KARTING ANGERVILLE.

### Article 3 : MATERIEL ET EQUIPEMENT

#### 3.1. MATERIEL ADMIS

Seuls seront admises les catégories **minime et cadet** pour les « 1 heure trente » et **FA(2006), N 100 et les coupes de marque homologuées FFSA, 100 et 125 cm3 avec ou sans embrayage et sans boîte de vitesses** pour les 200 km.

**3.1.1. Châssis/carrosserie:** normes CIK/FIA. 2002 ou nouvelles normes 2003

**3.1.2 Moteurs :** réglementation FFSA ou coupe de marque.

**3.1.3. Réservoir :** du commerce, à bouchon vissé, durite de mise à l'air libre.

Le remplissage des réservoirs doit s'effectuer par gravité.

Afin de limiter le débit, le remplissage devra comporter une vanne ¼ de tour, ¾ de pouce gaz, boisseau sphérique, passage intégral, prolongée avec un tube de longueur 10 cm maximum et de diamètre intérieur 20 mm maximum.

Bidon remplisseur de capacité 10 litres avec mise à l'air libre. A tout moment du ravitaillement, la partie supérieure du bidon ne devra pas se situer à une hauteur supérieure à 1.5 m du sol.

L'étanchéité entre tube verseur et réservoir est recommandée.

Le système de ravitaillement par changement de réservoir est recommandé.

Présentation du système de ravitaillement lors du contrôle technique.

**3.1.4.** Chaque équipage disposera d'un châssis et de deux moteurs plombés (qui pourront être de marque différente pour les 200Km).

#### 3.2. Carburant - Pneumatiques - Équipements

##### 3.2.1. Carburant

Libre du commerce, sans plomb.

##### 3.2.2. Pneumatiques

Chaque équipage disposera au maximum de pneus slick (3 avant - 3 arrière) et de pneus pluie (3 avant - 3 arrière) en gestion libre.

La marque et le type de pneus seront identiques pour toutes les catégories;

- 200 km - Dunlop slick SL3 (3 Av et 3 Ar) - Dunlop pluie KT10W10 (3 Av et 3 Ar)

- 1 heure 30 – Bridgestone YJQ (3 Av et 3 Ar)

#### 3.3. Numéros de course

L'ASK Angerville attribuera, à chaque équipage, un numéro de course noir sur fond jaune.

#### 3.4. Poids

Le poids sera calculé sur le pilote le plus léger, réservoir vide. Le lest éventuel devra être fixé de manière inamovible sur le châssis. Le lest spécifique pour chaque pilote est interdit.

- 200 km – poids de 160 kg pour tous.

- 1 heure trente – minimés : 115 kg – cadets : 125 kg

**3.5. L'A.S. KARTING ANGERVILLE** se réserve le droit de fournir sa publicité sur les emplacements autorisés par la FFSA.

#### **Article 4 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

##### **4.1 Course**

Trois arrêts aux stands avec changement de pilotes sont obligatoires.  
Extincteur obligatoire dans chaque stand

**4.1.1. 200 km** : La durée sera de 200 km, ou 3 heures selon les conditions de course.

La course comprendra deux classements :

- Le Scratch pour l'équipage vainqueur des 200 Kms
- Le Challenge au premier équipage composé de deux pilotes du même club . L'équipage vainqueur s'engage à restituer le challenge au bout d'un an, soit le 15 octobre de l'année suivante. Il deviendra la propriété du club après trois victoires.

**4.1.2. 1 heure trente** : La course comprendra deux classements séparés : minimes et cadets

La durée sera de 1 heure trente minutes

##### **4.2. Ramassage des karts**

Les karts en panne sur la piste seront ramenés au stand, sans utilisation de matériel de transport, par 3 personnes maximum, le pilote et 2 mécaniciens ou chef de stand, et cela dans le respect des règles de sécurité.

#### **Article 5 : PENALITES**

Toutes les fautes pendant les courses seront décidées par le collège des commissaires sportifs sur proposition de l'un d'eux ou du directeur de course, et sanctionnées immédiatement par des Pénalités ou « Stop and go ».

Les pénalités stop and go seront effectuées à l'endroit déterminé par le directeur de courses et seront prononcées par ce même directeur de course.

\_ Non-respect de la configuration du circuit : 30 s (stop and go).

\_ Non-respect des 3 relais : 10 tours.

\_ Couper le circuit moteur en marche pour regagner le stand : 30 s (stop and go).

\_ Kart en panne ramené par plus de 3 personnes ou par un matériel de transport : 3 mn (stop and go).

\_ Mécanique sur la piste (sauf changement de bougie) : 30 s (stop and go).

\_ Ravitaillement sur la piste : 30 s (stop and go).

\_ Présence sur la piste d'un membre de l'assistance du pilote sans raison évidente : 30 s (stop and go).

\_ Vitesse excessive dans les stands (la notion de "vitesse excessive" sera laissée à l'appréciation des Commissaires Sportifs) : 30 s (stop and go).

\_ Doubler sous un drapeau jaune : 30 s (stop and go).

\_ Changement de lest lors d'un ravitaillement : hors course.

Il est toléré, en cas d'incident ou panne sur la piste, de se faire pousser par un mécanicien, celui-ci devant partir des stands.

#### **Article 6 : PRIX**

Des coupes personnelles ou des lots seront distribués aux trois premiers équipages, ainsi qu'un lot souvenir à tous les concurrents présents à la remise des prix.

Fait à Angerville, le 30 avril 2007,

Le président D. Thirouin



Président : Dominique THIROUIN  
22, rue de la Chapelle-Villeneuve-91670 ANGERVILLE  
tél. : 01.64.95.20.38 Fax : 01.69.95.05.82  
Secrétaire: Thierry BLIN  
14 rue de la Poste 45140 INGRE  
tel : 02 38 74 93 04 – mail : th.mc.blin@free.fr  
Circuit : tél. : 01.69.95.00.00 Fax : 01.69.95.12.58  
Mail: [askangerville@wanado.fr](mailto:askangerville@wanado.fr)  
[www.askangerville.org](http://www.askangerville.org)

**40<sup>ème</sup> CHALLENGE DE L'ARMISTICE**  
**1 HEURE 30 MINIMES/CADETS**  
**10 & 11 NOVEMBRE 2007**

**FICHE D'INSCRIPTION**

- Challenge de l'armistice – catégorie 100 cm 3 et 125 cm3 SBV
- Une Heure trente – minimes ou cadets

**RESPONSABLE D'EQUIPE**

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone :
- Courriel :

**PILOTES** ( joindre photocopie des licences)

N° 1

N° 2

- |            |            |
|------------|------------|
| - Nom :    | - Nom :    |
| - Prénom : | - Prénom : |
| - Club :   | - Club :   |

**Droit d'engagements** : (chèque à l'ordre AS Karting Angerville)

- 120 Euro. par équipage pour 200Km
- 75 Euros par équipage pour minimes – cadets

A retourner au secrétaire

